

Philippe Madec

# Sur l'architecture et le vin

*Entretien à propos de la conception du pôle œnotouristique du Pays de Lunel pour la revue HERAULT TOURISME Pro d'avril 2010, accessible sur <http://www.adt-herault.fr/docs/316-1-herault-tourisme-pro-n-2-avril-2010-bd-pdf.pdf>*

## **- Pour un architecte, comment s'imagine un pôle œnotouristique ?**

A partir d'un lieu, au cœur d'un terroir, c'est-à-dire d'une terre et de ses gens, à partir d'une atmosphère, faite d'un climat et d'une société au travail. A partir du vin de ce terroir, de son soleil et de ses galets. A partir d'un pays, celui de Lunel auquel le pôle répond et sur lequel il rayonne. A partir d'un village, celui de Saint-Christol, que le pôle prolonge en cohérence avec son échelle vernaculaire

## **- Quels sont les particularités de cette mise en œuvre (cette conception) ?**

Le projet est enchâssé dans son site et sa culture, de conception bio-climatique, de construction environnementale et à très haute performance énergétique.

Prolongement du « Centre élargi » de Saint-Christol, le projet inscrit, dans une logique urbaine, l'installation de volumes répondant aux grandes fonctions du programme. Sur la base d'une échelle déjà là, par leur taille, tant largeur que longueur et hauteur, ils établissent des correspondances avec le bâti existant et une continuité historique entre le patrimoine ancien et les architectures durables à venir. Placés en partie haute du site, ils confortent la situation actuelle, celle d'un centre dense et de vignobles qui s'en approchent au plus près.

Par un dispositif technique simple, inspiré de la charpente agricole, le projet met en œuvre un ensemble de dispositions spatiales et techniques en vue de créer un cadre de vie agréable : matériaux sains, omniprésence de lumière naturelle, protection solaire extérieure, ventilation naturelle et inertie pour le confort d'été, etc. Ajoutés à cette conception bioclimatique, une chaufferie bois, des panneaux solaires thermiques et des panneaux photovoltaïques permettent d'atteindre le niveau de performance attendu : le Pôle Œnotouristique est un ensemble à « Energie Positive ».

## **- Comment conjugue t-on ruralité et architecture ?**

Le projet vise à produire une ruralité durable du Sud, par des dispositions qui mêlent lieux intérieurs et extérieurs, ombre bienfaisante d'été, façades au soleil d'hiver, et protection aux vents. Plutôt que sur une technologie sophistiquée, le projet s'appuie sur des dispositifs économiques et populaires ; la simplicité de la facture des volumes s'adosse ici à une mise en œuvre à la fois forte et rassérénée des matériaux naturels, écologiques, provenant des filières locales : bois, pierre, terre crue et battue, terre cuite et plâtre brut. La ventilation naturelle indispensable pour un bon confort d'été et une économie d'énergie efficace produit un espace ouvert. Dans une continuité fluide entre intérieur et extérieur, les lieux affirment leurs atmosphères, situations, orienta-

tions et ambiances spécifiques, adaptées au programme et au site.

En accompagnement des architectures, le paysage s'installe au plus près du terrain. Il conforte la forte volonté du projet : créer un lieu de vie partagé. Il expose l'histoire de la vigne et de ses pratiques dans un dispositif ampélographique. Les lieux et les matières apportent à l'extérieur le même confort paisible et joyeux que celui apporté par les architectures. Un choix des matériaux locaux et d'essences indigènes prolonge le grand paysage déjà là.

- ***Comment inscrit-on une telle réalisation dans l'univers méridional de la vigne ?***

L'ensemble des dispositions que je viens de décrire répond à l'univers méridional de la vigne. Il est nourri d'un travail de scénographie riche d'une enquête sur les patrimoines locaux, le vin, les cépages, les petites histoires des familles de vigneron et la Grande Histoire des migrations et du vin, sur les pratiques anciennes et toujours vivantes : les courses de taureau, les empègues, etc.